



LES BARILS



RÉGION
NORMANDIE

la lettre d'infos

n° 16 – février 2017

édito

Chers habitants des Barils,

Ce seizième numéro revient sur ce qui s'est passé aux Barils depuis mars 2016. Vous constaterez à la lecture de cette lettre d'infos qu'il y a eu de nombreux événements et que nous regardons devant nous. En effet, l'année 2016 a été caractérisée par l'étude et la mise en place de projets qui continueront à nous occuper en 2017, comme le plan local d'urbanisme. Ce document est essentiel pour pouvoir préserver le caractère rural de notre commune tout en l'adaptant à la vie d'aujourd'hui et de demain. Pour être attractif, Les Barils doit continuer d'affirmer sa vocation touristique, en préservant ses espaces naturels et en restant un village fleuri et charmant. Pour continuer à vivre, les Barils doit également garder ses commerces et enrichir l'offre qu'il propose à ses habitants et à ses visiteurs.

Nous mesurons combien il est important dans ce monde chaotique et souvent violent qui nous entoure de faire tout notre possible pour préserver la tranquillité et la sécurité de nos concitoyens ainsi qu'une certaine douceur de vivre. C'est notre devoir et ce sera le sens de notre action jusqu'en 2020. En mars 2017, cela fera trois ans que vous nous avez confié la Mairie des Barils. Je vous inviterai à une réunion publique de mi-mandat qui nous permettra de faire le point sur ce qui a été accompli et sur tout ce qui reste à réaliser en tenant bien sûr compte de vos observations et de vos souhaits.

Que 2017 soit une belle année pour vous et vos proches.

Bien cordialement,

Philippe Obadia



Infos Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Mardi de 16 h 00 à 18 h 30

Vendredi de 17 h 00 à 19 h 30

Le Maire est présent le vendredi toute la journée (sauf réunions à l'extérieur).

Au mois d'août, la Mairie sera ouverte uniquement le vendredi de 17 heures à 19 h 30, la permanence sera assurée par le maire et des élus.

Madame Vallon, secrétaire de Mairie
Tél. 02 32 60 21 90

E-mail : mairielesbarils@orange.fr

Site : www.lesbarils.fr

Maire : 06 43 50 47 54

E-mail : philippeobadia@outlook.fr

Maison des Barils

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis après-midi.

(suite page 6)



La vie aux Barils



CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 27 mars 2016

En ce dimanche de Pâques, tous les enfants du village étaient conviés à participer à une chasse aux œufs dans les jardins de la Maison des Barils. Avant de donner le départ, le Maire a rappelé les règles du jeu : « pour un panier d'œufs récoltés, chaque enfant recevra un gros œuf ou un gros lapin ». Une trentaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans se sont immédiatement lancés à la recherche du précieux butin. Pendant ce temps, les parents ont pu se retrouver à l'intérieur de la Maison, autour de boissons chaudes et de gâteaux.

MARCHÉS NOCTURNES

Au printemps et au début de l'été, trois marchés nocturnes ont été organisés par Les Barils-Loisirs.



RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DE LA PRAIRIE

Dimanche 26 juin 2016

Près de la moitié des habitants du lotissement se sont retrouvés autour de leurs élus et d'une sangria pour discuter ensemble du futur aménagement d'une partie du terrain communal. À cette occasion la municipalité a réaffirmé sa volonté de répondre aux attentes des parents et de leurs enfants de la Prairie qui seront les principaux concernés. Il est ressorti de cette rencontre que l'installation d'équipements sportifs sera programmée pour 2017 ainsi que la clôture des bassins de rétention.

BALADE SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

Dimanche 26 juin 2016

Quelques Barilois ont répondu à l'invitation de Philippe Obadia qui avait préparé pour l'occasion un itinéraire empruntant des chemins communaux. L'objectif était de donner un nom aux chemins. Ce parcours de 9,7 kilomètres, une fois balisé, sera proposé aux randonneurs. Les marcheurs qui le souhaitent ont pu ensuite partager un pique-nique à la Maison des Barils.





FÊTE DE LA VOIE VERTE DES BOIS-FRANCS

Dimanche 10 juillet 2016

Des nouveautés pour cette nouvelle édition de la fête de la voie verte des Bois-Francis. D'abord La date, qui a été avancée de deux mois par les organisateurs pour profiter des jours les plus longs et puis l'espace, qui s'est étendu jusqu'à l'esplanade du château des Bois-Francis. De nombreuses animations étaient proposées aux visiteurs comme des spectacles médiévaux, des activités culturelles et sportives et une chasse au trésor. La buvette, située à côté du château était tenue par des membres de Les Barils-Loisirs avec l'aide de certains élus.

14 JUILLET

Entre averses et éclaircies, le cocktail proposé par la Mairie après une cérémonie au Monument aux Morts a réuni une cinquantaine de personnes qui ont parfois dû se réfugier sous le préau. Une fois le soleil revenu, un lâcher de ballons a réuni tous les convives enthousiasmés par ce moment festif et symbolique.



FÊTE DES VOISINS

Samedi 3 septembre 2016



Pour la deuxième année consécutive les habitants du hameau la Forêt se sont réunis dans la grange d'Isabelle et Patrick Vallon pour partager leurs spécialités culinaires. Un moment très convivial organisé par le couple, avec l'aide de Dominique et de Patrick Joubert et qui a réuni plus de 40 Barilois, élus compris, ravis de se réunir par une très belle soirée de fin d'été. Cette fête des voisins a permis aux habitants de se retrouver ou tout simplement de faire connaissance. Aux dires des organisateurs et des participants, elle devrait se renouveler en 2017.

8 MAI ET 11 NOVEMBRE 2016

Devenu maire, Philippe Obadia, avait écrit aux Barilois et à leurs enfants pour leur signifier son attachement à ces cérémonies républicaines du souvenir et pour les inciter à y participer. Même s'il y a encore des progrès à faire en matière de fréquentation, il y a désormais plus de monde autour du Monument aux Morts et on peut se féliciter de la présence de quelques enfants. Nous exprimons toute notre reconnaissance à Henri Tribouy, notre Porte-Drapeau, pour sa fidélité et son sens du devoir.



La vie aux Barils



FÊTE COMMUNALE

20 et 21 août 2016

Belle affluence pour la fête communale grâce à l'investissement des bénévoles de *Les Barils-Loisirs*. Il faut dire que le programme était riche avec des animations destinées à tous les âges : balades en calèche, à poney, structures gonflables, foire à tout, exposition de vieux tracteurs et de voitures anciennes. Samedi soir, la fête du village avait commencé par un excellent couscous suivi d'un magnifique feu d'artifice.

Deux expositions ont été organisées par la Mairie à la Maison des Barils à l'occasion de la fête communale :

Au rez-de-chaussée, En *Traits libres* a réuni quelques paysages et natures mortes, réalisés dans différentes techniques (aquarelle, acrylique, lavis, techniques mixtes) par Graciela Darraidou (photo ci-contre) et Sylvie Brunel. La première artiste s'inspire de sa terre natale, l'Argentine ; la deuxième de l'atmosphère des rues de Ménilmontant.



À l'étage, Lucien Montabord a réuni certains de ses clichés avec ceux d'autres photographes amateurs de la région comme Cathy Gilbrin, Guy Henri et Jean-Pierre Bonnin. De très belles photos aussi variées que surprenantes comme celles montrant les phénomènes des marées sur les îlots de Martinique.

L'exposition s'est prolongée jusqu'à la fin du mois d'août.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ces journées de fête.



REPAS DES ANCIENS

Samedi 3 décembre 2016

Coup d'envoi des festivités de la fin de l'année, le repas des Anciens a réuni autour des élus une quarantaine de nos aînés à l'Auberge des Barils. Le déjeuner préparé par Christophe David était tout aussi copieux qu'excellent avec une mention spéciale pour l'omelette norvégienne ! La Mairie, organisatrice de l'événement, a voulu que ce moment soit le plus joyeux possible. Pour ce faire, Philippe Obadia a proposé à des jeunes musiciens qu'il connaît très bien, Magdalena et Yannick Henry et Olivier Leclerc, de venir animer ce déjeuner « avec des airs vifs, gais et entraînants ». Dans son petit mot d'accueil, le Maire avait donné des nouvelles de la doyenne des Barils, Marguerite Saudray, 98 ans et du doyen, Georges Chapelle, 92 ans. Tous les deux vivent désormais dans une maison de retraite, respectivement à Ruau en Seine-et-Marne et à Aube dans l'Orne.

NOËL DES ENFANTS

Dimanche 4 décembre 2016

La salle Maurice Durey était pleine à craquer en ce premier dimanche de décembre pour assister au spectacle de Charles Ams, magicien très talentueux, qui a enchanté les enfants des Barils et leurs parents. Après la distribution des cadeaux par le Père Noël, toute l'assistance a partagé le bon goûter préparé par Mauricette.



Infos Mairie

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

Premier tour : **dimanche 23 avril**
Deuxième tour : **dimanche 7 mai**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2017

Premier tour : **dimanche 11 juin**
Deuxième tour : **dimanche 18 juin**

**Ouverture du bureau de vote
à partir de 8 heures.**

SALLE MAURICE DUREY NOUVELLES CONDITIONS DE LOCATIONS POUR 2017

WEEK-END

Du 1^{er} octobre au 15 mai : 200 euros
Du 16 mai au 30 septembre : 170 euros

JOURNÉE OU SOIRÉE EN SEMAINE

Du 1^{er} octobre au 15 mai : 95 euros
du 16 mai au 30 septembre : 90 euros

1/2 JOURNÉE EN SEMAINE : 45 euros

LOCATION DE LA VAISSELLE :

30 euros, gratuité pour les habitants
des Barils.

CAUTION : 300 euros

CAUTION MÉNAGE : 50 euros

NOUVELLE ORGANISATION POUR LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

En raison de la sécurisation électronique
des cartes nationales d'identité, toute
demande sera traitée par la Mairie de
Verneuil, à compter du 27 février 2017.

CIMETIÈRE

TARIFS DES CONCESSIONS

Concessions trentenaires : 130 euros
Concessions cinquantenaires : 200 euros

SITE INTERNET

Philippe Obadia et Isabelle Vallon (pour les
questions administratives) le remettent
régulièrement à jour. Vous y trouverez
notamment les courriers du maire aux
habitants, les bulletins municipaux, les
PV des conseils ainsi que des photos des
principaux événements de la vie des Barils.

La vie aux Barils



ILLUMINATIONS

Comme vous avez pu le remarquer,
les illuminations du bourg étaient
particulièrement jolies cette année.
Certes, on ne peut pas utiliser tous
les réverbères comme support,
faute de raccordement mais l'im-
pression d'ensemble reste festive
et originale. Pour la première fois,
le cèdre de la Place Marie-Annick
Vilain, offert en 2014 par le Maire
à la commune, a été habillé d'une
guirlande lumineuse. Toutes les
initiatives individuelles de décora-
tion sont bien sûr les bienvenues,
c'est le cas du sapin de Noël du
calvaire de la Forêt.



RÉUNION PUBLIQUE POUR LA CONSTITUTION D'UN NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 9 décembre 2016

Les membres de *Les Barils-Loisirs*
ayant souhaité ne pas renouveler leur
mandat en 2017, Philippe Obadia et
ses adjoints ont organisé une réunion
publique pour faire le point sur les
animations proposées aux Barils ces
dernières années et pour envisager
l'avenir. Encore, une fois, le Maire a féli-
cité Les-Barils-Loisirs pour son inves-
tissement et la réussite des évène-
ments organisés par l'Association
depuis sa création mais les bénévoles
sont de moins en moins nombreux, ce
qui produit inévitablement un effet
de découragement. Le Maire a précisé
que toutes les idées innovantes seront
les bienvenues, l'objectif principal
étant de créer et de consolider les
liens entre les habitants. Gilles Martin,
président démissionnaire, a convoqué
une assemblée générale extraordi-
naire le 20 janvier pour permettre la
constitution d'un nouveau bureau.
Malheureusement, cette réunion n'a
pas pu se tenir, faute de participants.



GALETTE DES ROIS ET VŒUX DU MAIRE

Dimanche 10 janvier 2016

Une soixantaine de Barilois se sont retrouvés autour de leurs élus pour écouter les vœux du Maire et partager la traditionnelle galette des Rois. Dans son discours, Philippe Obadia a insisté sur l'importance de la commune, « socle fondamental de la République » car la parole y circule plus librement que nulle part ailleurs. Il a également demandé aux habitants, dans la mesure de leur temps disponible, de s'impliquer davantage dans la vie du village, tant dans la participation que dans l'organisation des différentes manifestations qui rythment la vie des Barils. Le Maire a notamment invité ses administrés à assister au conseil municipal, temps fort « toujours très instructif ».



Philippe Obadia a remercié Michel François, Conseiller Départemental, ainsi que Serge Souchay, maire de Pullay pour leur présence à ses vœux. Il a terminé son intervention par ces mots : « Je remercie toute l'équipe municipale : adjoints, conseillers, secrétaire, qui font tout leur possible pour m'aider à dynamiser, sécuriser, moderniser, embellir notre village et avec les élus, je vous souhaite, à vous, à vos familles, à vos amis, une très bonne année 2017 remplie d'espoir, de projets, de joies. Je vous souhaite la meilleure santé possible et une vie toujours plus belle aux Barils ».



Brèves

RÉFECTION DE LA BANNIÈRE NOTRE-DAME DES BARILS

par les Ateliers Emmanuel grâce à la participation financière de M. Bruno Le Maire. La présentation officielle aura lieu lors de la messe de la fête patronale le dimanche 20 août 2017.

OUVERTURE DE L'ÉGLISE

M. et Mme Gauquelin quittant Les Barils pour s'installer à Blois, nous sommes à la recherche d'une personne voulant bien ouvrir et refermer l'église tous les jours d'avril à octobre et le week-end de novembre à mars. Nous remercions chaleureusement M. et Mme Gauquelin pour leur dévouement.

SCULPTURE MONUMENTALE D'HUBERT PRIVÉ

Participation financière de la commune de 500 euros, au titre de mécène, pour cette œuvre installée sur le rond-point de la nationale 12 à l'entrée de Verneuil, dans le cadre de la Ryder Cup 2018. Inauguration officielle prévue en mars 2017.

RECONDUCTION DES TAUX D'IMPOSITION

pour l'année 2016 par le conseil du 18 mars 2016 :

- Taxe d'habitation : 7,28 %.
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 6,06 %.
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 13,70 %.
- Cotisation foncière des entreprises : 13,62 %.

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Adoption par le conseil municipal du 2 décembre 2016, consultable en mairie.

INTERCO NORMANDIE SUD EURE

Approbation de la répartition de droit commun. Le conseil municipal nomme Philippe Obadia, délégué titulaire et Patrick Pauchet, délégué suppléant pour représenter la commune des Barils au sein de la nouvelle EPCI Interco-Normandie-Sud-Eure.

Brèves

PROJET D'IMPLANTATION D'EOLIENNES SUR LE TERRITOIRE DE DROISY

Avis défavorable du conseil et soutien des maires de Breux et d'Acon dans leurs actions.

MODIFICATION DU TABLEAU MUNICIPAL

Suite au décès de Madame Seulin et à la proposition du Maire, le conseil municipal du 10 juin 2016 désigne Patrick Joubert 2^e adjoint et supprime le poste de 3^e adjoint.

RECRUTEMENT DE L'AGENT COMMUNAL

Embauche de Christopher Westerlynck à compter du 3 octobre 2016. Contrat unique d'insertion pour une période d'un an.

DOCUMENT UNIQUE POUR LES AGENTS COMMUNAUX

Il appartient à l'autorité territoriale de réduire les risques afin de protéger l'intégrité physique des agents. Toutes les mesures appropriées doivent être mises en œuvre conformément aux principes généraux de prévention énumérés par le Code du travail. Ce document unique et approuvé par le conseil municipal pour appliquer les mesures préconisées.

MUTUELLE COMMUNALE

Mise en place d'une mutuelle communale suite à la réunion publique du 4 novembre 2016. Pour d'autres inscriptions, veuillez contacter Sandrine Magnin du groupe AXA.

PARTICIPATION CITOYENNE

Suite à l'intervention en conseil municipal du Lieutenant Zago, commandant de la Brigade de Gendarmerie de Verneuil, ce système sera mis en place aux Barils.

Une réunion publique avec le Lieutenant Zago a eu lieu le vendredi 13 janvier à 20 heures.

Travaux et aménagements



PORTE D'ENTRÉE SUR LA RD166

Elle a été installée par l'entreprise EUROVIA sur la RD 166 dans le cadre de la sécurisation de la circulation dans le bourg. Son coût est de 10812,44 euros HT. La participation financière du département au titre des amendes de police est de 4325,00 euros. À cela s'ajoute une subvention ministérielle au titre de la « réserve parlementaire » d'un montant de 2000 euros. Nous renouvelons nos remerciements à Monsieur Lecornu, Président du Conseil Départemental et à Monsieur Maurey, Sénateur de l'Eure pour avoir répondu favorablement à notre demande de participation.

RÉFECTION DU CADRAN SOLAIRE

Le cadran solaire de l'église n'était plus que l'ombre de lui-même. Il rayonne à nouveau grâce au remarquable travail de restauration de Monsieur Berthout.



RÉFECTION D'UN MUR DE L'ÉGLISE

L'enduit du mur latéral de l'église était très endommagé. Il a été refait par Monsieur Berthout.



IMPASSE DE LA HAUTE-FOLIE

Suite à la demande de la commune, le service voirie de la CCPV a procédé à la réparation de la chaussée de cette impasse.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Une enquête avait été transmise aux communes du Pays d'Avre et d'Iton pour connaître leur consommation annuelle d'énergie des bâtiments publics et leurs projets éventuels afin de la réduire. 49 communes sur 70 ont répondu, dont Les Barils. Une convention tripartite a donc été signée entre la Mairie, le Pays d'Avre et d'Iton et l'Agence locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure pour un accompagnement complet avec suivi d'un projet de rénovation. Des subventions permettraient une aide à la réalisation des travaux qui seraient programmés en 2017 comme le changement de la chaudière vétuste de la mairie et de la salle Maurice Durey et l'isolation des combles de la mairie. En attendant, les fenêtres du secrétariat ont été remplacées.

RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT RUE DE LA FLOUTERIE ET RUE DE CENTER PARCS

Des panneaux réglementent désormais le stationnement dans ces deux rues, principalement pour éviter les accès frauduleux à Center Parcs. Un arrêté a été pris en ce sens. Il n'est pas rare en effet que des voitures stationnent toute la journée dans ces deux rues, laissant au passage leurs détritiques. Tout véhicule ne respectant pas ces interdictions de stationnement sera systématiquement signalé à la gendarmerie afin d'être verbalisé.

PROJET D'AGRANDISSEMENT DE CENTER PARCS

Philippe Obadia a rencontré début 2016 des membres de la direction de Pierres et Vacances qui l'ont informé du projet d'agrandissement du domaine des Bois-Francis. Près de 400 bungalows de

standing devraient être construits sur le territoire de Pullay. La rénovation complète du château des Bois-Francis est envisagée ainsi que l'aménagement de l'esplanade. L'objectif de Pierre et Vacances étant d'améliorer l'image de ce parc qui fêtera ses 30 ans en 2018 mais qui reste à ce jour le plus proche de la capitale.

PROJET D'ACHAT DE L'AUBERGE DES BARILS

Le fonds de commerce et les murs sont en vente depuis quelques mois. Cet achat permettrait de conserver un restaurant de qualité aux Barils, tout en préservant le dynamisme du bourg. Le souhait de la Mairie est que ce futur commerce comporte un dépôt de pain et de tabac, un café, une petite épicerie avec des produits locaux ainsi qu'une formule de restauration du type bistro-nomique (produits frais et du terroir). En devenant propriétaire la commune pourrait ainsi soumettre un cahier des charges au futur gérant. Un premier contact a eu lieu au mois de septembre avec une représentante du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton pour lui présenter le projet et lui faire visiter le restaurant. Des aides financières du fonds européen LEADER sont possibles. Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie, rencontré peu après, a présenté le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), qui est un dispositif permettant le financement des opérations de création. La CCI fera une étude pour définir le potentiel économique de l'établissement. Compte tenu des taux actuels, ce serait le moment opportun d'acheter le restaurant, tout en sachant que le prêt de la Maison des Barils, se terminant en 2021, pourrait être renégocié. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet dont le coût et les retombées économiques seront scrupuleusement étudiés.

Zoom

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Sur le territoire de l'ex-CCPV, sur les 8001 prises recensées, Eure Numérique a constaté que 1746 d'entre elles, soit 22 %, n'avaient pas début 2016 un débit au moins à 8 Mbit/s qui correspond au niveau du service minimal dont les Eurois devraient bénéficier.

Aux Barils, sur 141 prises, 116 ont un débit inférieur à 8 Mbit/s, soit 82 %. Par conséquent, en 2017, la partie nord des Barils va connaître une montée en débit grâce à la « fibre au village », option qui consiste à amener la fibre jusqu'à un point dans le village, puis de booster les câbles en cuivre existant de 8 à 30 Mbit/s.

Après déploiement, le pourcentage de prises avec un débit inférieur à 8 Mbit/s serait de 33 %. En ce qui concerne les coûts de raccordement, Hervé Maurey, Sénateur de l'Eure et président d'Eure Numérique, nous fait savoir qu'il a pu obtenir une baisse importante du coût grâce notamment à la prise en charge des fournisseurs d'accès internet.

Le coût des frais de raccordement pour un administré se limiteront à 110 euros au lieu de 300 euros. Jusqu'en 2020, le plan d'aménagement va se poursuivre, l'objectif étant que 94 % des Eurois bénéficient à terme de débits compris entre 8 et 100 Mbit/s.

Ce déploiement est absolument indispensable car il est intrinsèquement lié au développement économique d'aujourd'hui et de demain.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU est un vaste chantier, à la fois passionnant et complexe. Ce document remplacera le POS qui deviendra caduc courant 2017. Le PLU sera élaboré conjointement avec Breux-sur-Avre afin de minimiser le coût de l'étude. Même si nos villages sont différents, les problèmes posés sont plus ou moins les mêmes et les membres de la commission urbanisme de Breux et des Barils se rencontrent fréquemment.



La première réunion de lancement s'est tenue le 20 avril 2016 avec le cabinet Auddicée et la commission urbanisme constituée de Messieurs Obadia, Pauchet, Joubert, Rattier. Le diagnostic agricole a été effectué le 20 mai et une réunion de présentation avec les Personnes Publiques Associées a eu lieu le 17 juin. Les Barils a des atouts qui ne sont pas négligeables : un cadre de vie verdoyant et attractif, un bâti ancien et des espaces publics de qualité, des prix fonciers attractifs, La présence de Center Parcs, d'une voie verte, de chemins communaux. L'accessibilité vers des pôles d'emploi est facilitée par la présence d'un bon maillage routier. Avec plusieurs exploitations en activité, l'agriculture est une des principales ressources du territoire.

En juillet a démarré la phase PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ; Le PADD a pour objectif de définir les grandes orientations d'aménagement de la commune à l'horizon des dix prochaines années, en matière d'environnement, d'urbanisation, de développement économique et social. Ce document fixe les objectifs d'urbanisme, de logement, de transports et de déplacement, de développement économique, touristique et culturel, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages. Le PADD impose des règles pour lutter contre l'étalement urbain et préserver les ressources naturelles et les continuités écologiques. Même si Les Barils doit conserver

les caractéristiques d'une commune rurale, il est possible d'envisager dans les années à venir la construction de 8 maisons, principalement dans le bourg. Le PLU permettra également la réglementation par la Mairie des matériaux utilisés pour la construction et la rénovation d'habitations. La réunion publique présentant toutes ces étapes s'est tenue le 9 décembre 2016. Pour conclure, le PADD a cinq grandes orientations, adoptées par le conseil municipal du 16 décembre 2016 :

MAINTENIR LE CARACTÈRE RURAL DE LA COMMUNE

- > Avoir une politique de préservation du patrimoine local.
- > Protéger la qualité paysagère et architecturale du territoire.
- > Pérenniser l'activité agricole.

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- > Réduire la consommation des projets d'habitat sur les espaces agricoles et naturels.
- > Préserver les éléments constitutifs de la trame verte et bleue et œuvrer à sa restauration.
- > Renforcer le rôle de la biodiversité en milieu urbanisé.
- > Préserver les ressources naturelles et limiter les risques.

> DÉFINIR UNE POLITIQUE D'ACCUEIL DU TERRITOIRE

- > Accueillir une nouvelle croissance démographique centrée sur le village.

- > Définir une politique d'urbanisation faiblement consommatrice d'espaces agricoles et naturels.
- > Favoriser le maintien d'une vie locale par les équipements, les commerces et l'activité artisanale.

AFFIRMER LA VOCATION TOURISTIQUE DE LA COMMUNE

- > Confirmer le statut de Center Parcs comme pôle majeur touristique du sud de l'Eure.
- > Favoriser la (re)découverte du territoire et développer le rôle du tourisme sur l'ensemble de la commune.

RENFORCER LA FONCTIONNALITÉ GLOBALE DU TERRITOIRE

- > Définir une politique de déplacement adaptée au contexte de la commune.
- > Prévoir l'adaptation du territoire aux nouvelles technologies numériques et énergétiques.

Au début 2017 commencera le travail de zonage qui sera suivi d'une réunion publique puis d'une enquête publique qui se déroulera cet été. Tous les documents sont consultables en Mairie. Un point PLU est fait à tous les conseils municipaux et il existe un cahier à l'entrée de la Mairie qui vous permet de consigner toutes vos remarques. Le Maire et ses adjoints restent naturellement à votre disposition aux heures de permanence pour toutes vos questions relatives au PLU.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Mairie des Barils a régulièrement fait le point avec les services techniques de l'ex-CCPV pour résoudre un à un les problèmes posés par la nouvelle politique de ramassage des ordures ménagères. Les containers sont ramassés le jeudi matin. Si un jour de la semaine est férié, le ramassage s'effectue le vendredi. Des containers collectifs verre et plastique ont été installés à la Forêt, sur la dalle de la réserve à incendie (avec l'autorisation du SDIS). Pour les résidences secondaires, il est finalement prévu un container collectif à clé où des sacs rouges pourront être jetés en attendant le ramassage du jeudi. Nous ne manquerons pas d'informer les intéressés sur ce point dès que nous en saurons davantage.

ZÉRO-PHYTO

Comme vous le savez, notre commune s'est fixé cet objectif au début de l'année 2016. Dans un premier temps, il s'agira de diminuer l'utilisation des traitements phytosanitaires dans les espaces publics. Un accompagnement technique et une formation ont été mis en place pour notre employé communal. Traiter moins ne veut pas dire traiter n'importe comment mais différemment. Pour ce faire, un diagnostic des espaces herbeux a été réalisé début juillet et il s'avère qu'il est possible de les entretenir autrement notamment pour préserver la biodiversité. Si nous respectons nos engagements, notre village sera labellisé fin 2017 pour son engagement dans le respect de l'environnement, ce qui donnera une image très positive des Barils, avec une diffusion sur les sites touristiques. La signature officielle de la charte Zéro-phyto aura lieu le vendredi 17 mars 2017 à 18 heures à la Mairie des Barils entre Monsieur Obadia, Eure-

Et-Loir Nature, La FREDON de Haute-Normandie, le Président du SAEP de Verneuil. À cette occasion une exposition expliquera les enjeux de cette charte. Une invitation sera envoyée aux Barilois.

PROTECTION DES HIRONDELLES

À chaque printemps, les hirondelles viennent construire méthodiquement leurs nids aux Barils, comme au-dessus des fenêtres supérieures de la Mairie. Ces oiseaux migrateurs, annonciateurs du retour des beaux jours, sont des espèces protégées. Il est par conséquent strictement interdit de détruire les nids ou de porter atteinte à ces oiseaux, quelle qu'en soit la raison.



ÉLAGAGE ET FAUCHAGE

Les plantations en bordure du domaine public ne sont permises qu'à une distance minimale de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres et de 0,5 mètre pour les autres. Les haies dans les courbes ne doivent pas dépasser la hauteur de 1 mètre sur une longueur de 30 mètres de chaque côté de la route. Il faut tailler en hauteur les arbres les arbres qui gênent la circulation des engins agricoles, des camions

et des cars scolaires. Tous les ans, au mois d'octobre, un point est fait en conseil municipal sur l'élagage et un courrier est envoyé aux habitants qui ne respectent pas la réglementation.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Il est réglementé par un arrêté préfectoral. L'incinération peut uniquement se faire entre le 15 octobre et le 15 mars afin de prévenir les incendies et leur propagation. Les feux sont commencés lorsque le jour est levé, avant 10 heures et achevés avant l'arrivée de la nuit.

Les végétaux ne pouvant être brûlés :

Il est interdit de brûler l'herbe et les tontes. Leur revalorisation par compostage est aisée et leur combustion difficile. Il en est de même pour les souches qui brûlent très mal et des résineux (thuyas, sapin...) qui par leur composition rendent plus dangereuse le contrôle d'un feu.

L'incinération de tout déchet autre que végétal (ordures ménagères, pneumatiques, déchets d'emballages...) est formellement interdite en tout temps et en tout lieu.

Les lieux de brûlage :

Ne faites jamais de feu à moins de 50 mètres des infrastructures et des lieux suivants :

- > Routes.
- > Lignes électriques et téléphoniques.
- > Cultures et récoltes.
- > Tout bâtiment même s'il vous appartient.

Tout en respectant ces distances, les fumées ne doivent en aucun cas les atteindre. **En cas d'alerte pollution aux particules fines, tout brûlage est strictement interdit.**

Si vous décidez de brûler vos déchets végétaux, merci de penser à vos voisins et de ne pas les enfumer toute la journée !

BRUITS LIÉS AUX ACTIVITÉS DOMESTIQUES DES PARTICULIERS

Ils sont réglementés par un arrêté préfectoral du 26 septembre 2014.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits en provenance d'appareil de télévision, de radiodiffusion, de diffusion de musique amplifiée, d'instruments de musique ou d'autres appareils ainsi que ceux résultants de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux. Les voix des occupants ne doivent pas, par leur intensité, créer de gêne pour le voisinage.

Les propriétaires d'animaux ou les personnes en ayant la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

Les propriétaires des chiens ou les personnes en ayant la garde doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive. Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache doivent être adaptées en conséquence. Tout dispositif (collier, boîtier, etc...) dissuadant les animaux de faire du bruit de manière fréquente doit, le cas échéant, être employé.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Chaque habitant doit veiller, en dehors de l'intervention de notre agent communal, à l'entretien de sa portion de trottoir (désherbage, déneigement) et au nettoyage du caniveau devant son habitation.

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Les travaux bruyants de jardinage et de bricolage (tondeuse, tronçonneuse, tailleuse à haie, débroussailluse...) sont interdits en dehors des créneaux suivants :

- > **Lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 30.**
- > **Samedi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.**
- > **Dimanche et jours fériés de 10 heures à 12 heures.**

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme vous le savez, ce concours interne concerne désormais tous les habitants et il n'y a plus besoin de s'inscrire. Notre village a été partagé en plusieurs secteurs et les maisons les mieux fleuries ont été récompensées par le jury composé de Mesdames Joubert, Brunet, Doyennel, Triboy, Vallon. Les lauréats sont : Madame Petit dans le bourg, Monsieur et Madame Berkane au lotissement de La Belle Épine, Monsieur et Madame d'Huyvetter à la Flouterie, Madame Geoffroy, rue de Center Parcs, Monsieur et Madame Hugues au Plessis. Les prix ont été décernés le 14 juillet. Les habitants concernés se sont vus remettre un bon d'achat de 30 euros auquel les Pépinières Delabre ajoutent la somme de 20 euros. Toutes nos félicitations aux lauréats ainsi qu'à toutes celles et ceux qui contribuent à rendre notre village plus beau.

VILLAGE FLEURI

La 58^e édition de villes et villages fleuris a récompensé les Barils dans la section commune labélisée une fleur au cours d'une cérémonie qui s'est tenue le 8 décembre 2016 à l'Hôtel du département. Un chèque de 600 euros nous a été remis pour nos efforts en matière de fleurissement.



Nos habitants ont du talent



UNE VIGNE AUX BARILS

C'est la seconde vendange de Fabien Doyennel. La vigne a maintenant 3 ans et elle est en pleine production pour 2 pieds plantés. Le rendement est d'environ 3,5 kg par pied de vigne. Si le raisin était vignifié, cela équivaldrait à environ 2 litres de vin !

DISTINCTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Océane Seulin a été une nouvelle fois distinguée par le SDIS : Elle s'est vue officiellement remettre le diplôme de Jeune Sapeur-Pompier niveau 2 ainsi que le grade de Jeune Sapeur-Pompier niveau 3. Toutes nos félicitations à Océane pour son courage et son engagement.



À vos agendas

Événements proposés par la Mairie
des Barils

CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 16 avril 2017 à 10h30
dans les jardins
de la Maison des Barils

8 MAI ET 11 NOVEMBRE 2017

Rendez-vous directement à 11 heures
devant le Monument aux Morts.
Vente de bleuets et cérémonie

FÊTE NATIONALE

Vendredi 14 juillet 2017
Cérémonie au Monument aux Morts
à 11 heures, suivie d'un cocktail
salle Maurice Durey

FÊTE COMMUNALE

Dimanche 20 août 2017

REPAS DES ANCIENS

Samedi 2 décembre 2017

NOËL DES ENFANTS

Dimanche 3 décembre 2017

Des invitations seront envoyées
aux intéressés dans la première
quinzaine de novembre

Nos habitants ont du talent

Nouvelles de la treciste par Lisbeth Lumpp

L'année 2016 fut un bon cru pour la cavalière de Trec des Barils. Petit rappel, TREC : Technique de Randonnée en Compétition. C'est un mélange entre du concours complet et de la course d'orientation.

Cette année y avait deux échéances importantes : début septembre le Championnat du Monde à Ségovie (Espagne), au nord de Madrid, et début octobre les Championnats de France à Morlhon-le-Haut dans l'Aveyron. C'est avec Voilà P'tit Buisson, ma jument de 7 ans née aux Barils, que je me suis qualifiée pour les deux compétitions.



CHAMPIONNAT DE FRANCE

Plus de cinquante couples étaient engagés dans l'une des 4 épreuves support du Championnat de France. Samedi dès 8 heures, cavaliers et chevaux ont pris le départ du premier test, le POR. Très diversifié, avec un parcours tous azimuts, une carte muette, une course à la balise à calculer, il fut très intéressant. Avec une mauvaise balise de poinçonnée et pas mal de pénalités de temps, je termine quand même première provisoire mais avec très peu d'avance sur les autres cavaliers. Enfin dimanche, après le contrôle vétérinaire, les couples se sont mesurés sur la maîtrise des allures. Ma jument n'était absolument pas concentrée, j'évitais la faute, mais je perdis quelques points très précieux ! Une autre cavalière de l'équipe de France me devança de 5 points avant le dernier test, celui du parcours en terrain varié.

Ce fut un parcours terrible. Très technique, avec des difficultés très rapprochées les unes aux autres, je n'arrivais pas à gagner la confiance de mon cheval. À l'arrivée, une chose était sûre, cette année je ne serai pas sur le podium. Mais voilà que tous les autres cavaliers semblaient avoir le même problème que moi, et je n'en croyais



pas mes yeux, quand ce fut moi qui montai sur la plus haute marche du podium !

Me voilà donc pour la quatrième fois Championne de France Senior (2012,

2013, 2015 et 2016) et ceci, avec trois chevaux différents. C'est du jamais vu ! Alors Bariloises et Barilois vous pouvez être fiers d'avoir trois quadru-pèdes champions qui broutent sur votre commune !



CHAMPIONNAT DU MONDE

C'est dans la ville de Ségovie au pied de son aqueduc romain de plus de 2000 ans qu'eut lieu la superbe cérémonie d'ouverture.



L'épreuve débute comme toujours par le POR (Parcours d'Orientation et de Régularité) qui s'est avéré très technique et avec beaucoup de dénivélés. L'équipe de France Seniors (le TREC se concourt en individuel mais il y a un classement par équipe lors des championnats d'Europe et du Monde) se classe à la seconde place derrière l'Espagne à l'issue de ce premier test. Moi-même je finis deuxième, à seulement 15 points du premier, un Espagnol.

Le deuxième jour, après une visite vétérinaire attestant de la bonne forme physique des chevaux, les couples ont effectué la maîtrise des allures qui consiste, dans un couloir étroit matérialisé au sol, à effectuer un passage au

pas le plus rapide possible et un second passage à la suite au galop le plus lent possible, le tout sans rupture d'allure et sans sortir du couloir. Avec de très beaux scores, l'équipe Seniors prend la tête du classement provisoire devançant l'Espagne de seulement 2 points. Ma jeune jument n'ayant jamais évolué dans une grande carrière de sable avec des spectateurs a assuré le coup sans aucun problème, je n'en revenais pas ! J'étais plus qu'à 7 points de mon concurrent espagnol.

Les couples ont ensuite enchaîné avec la dernière épreuve du PTV (Parcours en terrain varié). La franchise et l'harmonie des couples sont mises à l'épreuve sur cet ultime test qui se déroule sur un parcours vallonné en extérieur. Ils doivent enchaîner des difficultés (sauts de troncs ou autres obstacles naturels, franchissement de gué, ouvrir et refermer un portail à cheval, passage de branches basses...). Cela demande d'avoir un cheval à l'écoute de son cavalier afin d'effectuer le parcours dans le calme et la sérénité. Des juges placés sur chaque difficulté attribuent une note qui tient compte entre autres du style et de la franchise du couple sur l'exercice.

Les couples tricolores ont encore une fois prouvé leur grande maîtrise sur le PTV. À

CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR DE TREC 2016

Lisbeth Lumpp a obtenu la médaille d'or par équipe et la médaille d'argent en individuel lors de ce championnat. Conquérir un titre ou une médaille lors d'un championnat international est un événement majeur dans la vie d'un cavalier. Cette performance exceptionnelle témoigne du talent et de la volonté de réussir de Lisbeth que nous félicitons vivement.



l'issue des trois tests, l'équipe de France Seniors conserve la tête du classement et est sacrée Championne du Monde devant l'Espagne et la Suisse. En individuel, je deviens vice-championne du Monde pour la troisième fois à seulement 3 points ! Ce sera pour la prochaine fois !

Ce fut l'un de mes meilleurs championnats du Monde en termes d'ambiance au sein de l'équipe de France, de sport et de complicité avec son cheval.



Christopher WESTERLYNCK

Né le : 30 janvier 1994 à Béthune (Pas-de-Calais)

Signe astrologique : Verseau

Qualités : courageux, bricoleur, soigneux, souriant

Défaut : impatient

Aux Barils depuis : octobre 2016

Sport pratiqué : football, équitation

Plat préféré : La tartiflette

Animal préféré : Le cheval

Petits bonheurs : jardiner et jouer à la console

Ce que j'aime le plus chez les autres :
l'humour et la franchise

Ce que je déteste le plus :
l'impolitesse et les commérages

Afin de vous donner un aperçu de la personnalité de notre équipe municipale, Philippe Obadia s'est entretenu quelques instants avec Christopher Westerlynck, notre nouvel agent communal. La suite dans les prochains numéros...

Hommage à Katy Seulin troisième adjointe

Katy Seulin nous a quittés en avril dernier. Pour lui rendre hommage, nous publions un extrait du discours prononcé par Philippe Obadia à ses obsèques, le 6 mai 2016 :

« Même si, on le sait, il n'y a pas d'âge pour mourir, 37 ans, ce n'est pas un âge pour mourir. Quand Katy a été élue en 2014, je souhaitais qu'elle devienne adjointe même si je ne la connaissais peu à l'époque, il me semblait en effet intéressant d'avoir au sein de la nouvelle équipe municipale une femme, jeune de surcroît, et avec un peu de temps devant elle pour mettre en place nos propositions, en particulier vis-à-vis de la partie la plus jeune de notre population.

Comme je savais sa santé fragile, je pensais que ses activités à la mairie pouvaient la distraire, lui permettre de penser à autre chose. Pendant un temps, cela s'est vérifié et même si les derniers mois furent difficiles, elle tenait à participer aux conseils municipaux, prenant scrupuleusement des notes et quand elle ne pouvait pas se déplacer, elle travaillait à distance. Katy, une jeune femme essentiellement tournée vers les autres et en particulier vers sa famille ».

Naissances

- Fabien Levannier-Nakonieczna,
le 7 avril 2016 à Dreux
- Katalina Peixoto,
le 8 décembre 2016 à Évreux

Mariage

- Hélène Deléris
et Olivier Masliah-Planchon,
le 25 juin 2016



Décès

- Katy Seulin,
le 28 avril 2016 à Paris
- Denis Doyennel,
le 11 mai 2016 aux Barils

Conception et réalisation :
STUDIO ROUGE MARINE
Tél. 02 33 32 87 42

Rédaction et coordination :
Philippe Obadia

Photos : Philippe Obadia,
Dominique et Patrick Joubert

Relecture : Isabelle Vallon

Tirage : 300 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique